

30 mars : journée nationale d'action

5-6 minutes

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative rétrograde. Avec constance, il refuse de prendre en compte l'expertise professionnelle des acteurs de terrain, les avis de leurs organisations syndicales ou ceux de l'ensemble de la communauté éducative. Pourtant, le projet de loi qu'il promeut aujourd'hui pour l'école tourne le dos à l'ambition de la réussite de tous les élèves, de l'élévation générale du niveau des qualifications et s'inscrit même dans la logique de tri social qui a déjà été instaurée pour l'enseignement supérieur en l'appliquant maintenant au primaire et au collège. L'amélioration de notre système éducatif exige au contraire, une ambition politique forte et également une construction qui soit commune et concertée

Or, le ministre enchaîne les attaques : Parcoursup, réformes des lycées et du bac, réforme de la voie professionnelle, évaluations imposées, suppressions de postes ... Il poursuit avec sa loi « école de la confiance » qui est imposée contre l'unanimité des organisations syndicales. Pour un ministre qui ne voulait pas être celui des réformes ... il transforme, à marche forcée, l'ensemble du système éducatif !

La loi Blanquer : L'École en danger

Alors qu'il devait s'articuler autour de l'obligation d'instruction ramenée à 3 ans, le projet de loi dit "Pour une école de la confiance" est devenu, au fur et à mesure de ses évolutions, un texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif en l'adaptant toujours aux diktats de l'austérité budgétaire.

Nous refusons :

- l'école du tri social,
- la création des établissements publics des savoirs fondamentaux,
- la reprise en main de la formation des enseignants basée sur une conception du métier réduite à des fonctions d'exécution,
- la caporalisation des enseignants,
- la fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives,
- les cadeaux financiers pour l'école privée,
- les suppressions de postes dans les EPLE et les services académiques,
- les réorganisations de services qui tournent le dos aux besoins du service public.

Le gouvernement, dans la même logique qui le conduit à mépriser le dialogue social, remet des sujets essentiels à des prises d'ordonnances. Les transformations profondes que le gouvernement entend faire subir à l'école sont donc ainsi soustraites au débat public.

Pour un budget à la hauteur des besoins du service public

d'éducation

Les décisions budgétaires déjà prises pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions de travail de tous les personnels et d'études des élèves : plus d'élèves et moins de postes !

Le projet de loi Blanquer en abaissant l'exigence pour le service public s'accorde donc avec le projet de loi dit de « transformation de la Fonction Publique » qui devrait conduire à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation.

La FSU s'oppose au développement de la précarité. L'École a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

La FSU revendique la création de tous les postes nécessaires à l'amélioration du service public d'éducation, au maintien de sa proximité sur l'ensemble du territoire, à la résorption de toutes les inégalités. L'orientation, l'accompagnement, le soutien, la mixité sociale, l'éducation prioritaire, autant de sujets lourds d'enjeux et qui exigent des moyens sans attendre !

Pour une véritable reconnaissance de nos métiers

Nos salaires restent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Sans parler du gel de la valeur du point d'indice, du pouvoir d'achat qui se dégrade régulièrement depuis des années, du rétablissement du jour de carence ... La FSU exige le dégel et une véritable revalorisation de la valeur du point d'indice et la poursuite de la revalorisation de nos carrières.

Le vaste plan de communication du Ministre ne cache pas sa volonté d'autoritarisme et ne répond pas à la réalité de nos quotidiens. Ce projet fragilise encore l'École par des transformations profondes élaborées sans les personnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour favoriser la démocratisation de la réussite scolaire.

Avec la FSU, engagée au quotidien pour l'École

C'est pour ces raisons que la FSU appelle les parlementaires à ne pas voter la loi « pour l'école de la confiance » et l'ensemble des personnels à se mobiliser le 30 mars :

Pour la priorité au service public d'éducation,

Pour des perspectives ambitieuses pour tous les élèves et tous les jeunes,

Pour une véritable reconnaissance de l'ensemble des personnels de l'éducation.

Toutes et tous mobilisé.es pour faire du 30 mars, avec les organisations UNSA-Education, CGT-Education, SGEN-CFDT, SNALC et les parents d'élèves, une puissante journée de mobilisation !